

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 86 (1960)
Heft: 14

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole
polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgrin, arch.; E. Martin, arch
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; Ch. Thévenaz, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: D. Bonnard, ing.
Membres: M. Bridel; J. Favre, arch.; R. Neeser, ing.; A. Robert, ing.;
J. P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION

Vacat
Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Adresse: Case Chauderon 475, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 28.—	Etranger	Fr. 32.—
Sociétaires	»	» 23.—	»	» 28.—
Prix du numéro	»	» 1.60		

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° II. 57 75, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, changements
d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29,
Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:
1/1 page Fr. 290.—
1/2 » » 150.—
1/4 » » 75.—
1/8 » » 37.50

Adresse: Annonces Suisses S. A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales

**SOMMAIRE**

La deuxième correction des eaux du Jura, par Jean Noverraz, ingénieur S.I.A. - EPF.
L'alluvionnement des bassins de compensation, par Henri Dufour, ing. S.I.A, Lausanne.
Les congrès. — Divers. — Documentation générale. — Informations diverses.

LA DEUXIÈME CORRECTION DES EAUX DU JURA

par JEAN NOVERRAZ, ingénieur S.I.A. - EPF, chef du Service cantonal des eaux, à Lausanne ¹

Historique

Il y a plus de cent ans, les lacs de Morat, Neuchâtel et Biennne avaient un régime qui dépendait avant tout de celui de leurs principaux affluents, tous cours d'eau jurassiens, sauf la Broye. La plus grande partie de la surface du bassin versant des lacs, à cette époque, englobait le Jura et c'est la raison pour laquelle on parle de correction des eaux du Jura. Les hautes eaux se produisaient en général au printemps lors de la fonte des neiges, les basses eaux se situant en automne, lors de l'étiage des cours d'eau jurassiens.

La Broye et la Thièle, qui faisaient communiquer entre eux les lacs, serpentaient dans des marais et à la sortie du lac de Biennne, la Thièle allait rejoindre l'Aar à Meienried, beaucoup plus en aval.

Le niveau des lacs était de 2 à 3 mètres plus élevé qu'aujourd'hui. Les plaines de la Broye, de l'Orbe et du Seeland étaient de vastes marécages, très souvent inondés, et impropres à la culture. La plaine de l'Aar, entre Aarberg et le confluent avec la Thièle, a une très faible pente. Les 400 000 m³ annuels de matières solides provenant en grande partie de la Sarine et charriés par

l'Aar, se déposaient sur ce secteur, élevant le niveau du lit à chaque crue, inondant les berges et empêchant l'écoulement des eaux provenant des lacs par la Thièle. Il arrivait même que les eaux de l'Aar refluent jusque dans le lac de Biennne. Si, en même temps, les affluents des lacs étaient en crue, toute la région entre Yverdon, Avenches et Biennne était inondée et ne formait plus qu'un immense lac.

L'Aar avait des débits de crue considérables, n'étant pas encore régularisée par son passage dans le lac de Biennne, et ses hautes eaux souvent combinées avec celles de l'Emme, inondaient sa plaine.

La première correction des eaux du Jura

La situation s'aggravant d'année en année, les quatre cantons riverains, Berne, Fribourg, Neuchâtel et Vaud, décidèrent dès 1868 de réaliser la première correction des eaux du Jura pour le prix de 19,1 millions de francs. Par arrêté de l'Assemblée fédérale, datant du 25 juillet

¹ Conférence donnée le 22 avril 1960 devant les membres de l'Association vaudoise pour la navigation du Rhône au Rhin, à l'occasion de l'assemblée générale de cet important groupement.